

GUIDE POUR L'INSTALLATION DES RACCORDEMENTS TRANSPAC

Votre équipement informatique doit être prochainement relié au réseau TRANSPAC ; cette notice a été rédigée pour vous aider à réaliser les liaisons intérieures qui permettront de le raccorder à la tête de câble télécom.
Communiquez la à votre installateur agréé par FRANCE TELECOM, après avoir attentivement lu les paragraphes C et E.

Recommandations importantes :

Le câblage réalisé pour raccorder la tête de câble télécom au coffret d'essai ne doit pas être voisin d'une ligne d'alimentation électrique ou d'une ligne Téléx. Il est par ailleurs déconseillé d'utiliser des éclairages fluorescents à starter à proximité des câbles et des modems de raccordement. L'emploi d'un câble blindé, en milieu électriquement perturbé, est fortement recommandé.

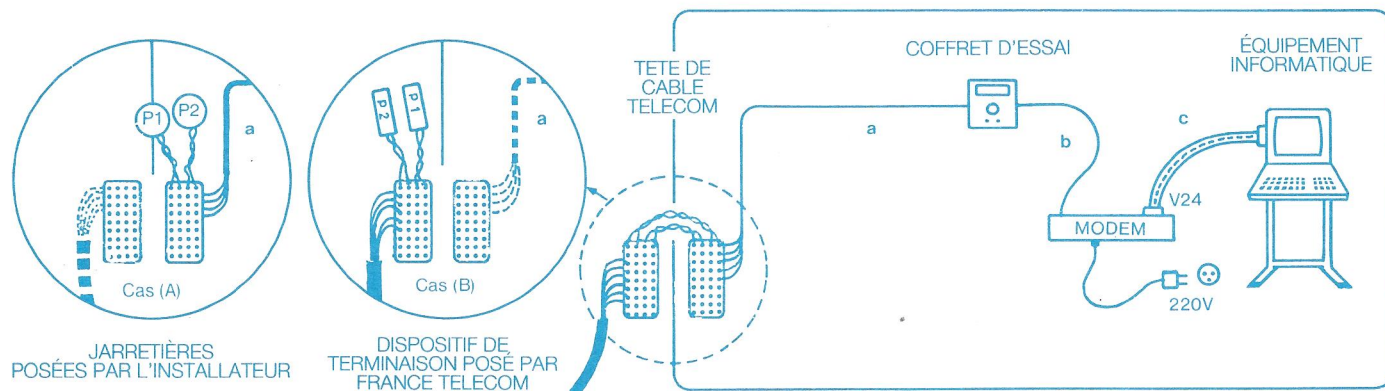


FIG. 1 - SCHÉMA DE L'INSTALLATION INTÉRIÈRE À RÉALISER PAR L'ABONNÉ

A - FOURNITURES NÉCESSAIRES

1) CABLAGES :

La liaison d'accès doit être réalisée, soit en 2 fils soit en 4 fils. Le nombre de fils est indiqué dans les courriers décrits en paragraphe C. Les liaisons à réaliser sont indiquées sur la fig. 1 ci-dessus.

a et b : câbles téléphoniques 1 paire ou 2 paires entre la tête de câble télécom, le coffret d'essai et le modem (diamètre : 0,5 mm).

c : câble se terminant par les prises V24 à approvisionner auprès de votre fournisseur informatique : le diamètre de chacun des fils de ce câble doit être compris entre 0,4 et 0,8 mm. (Instruction du 15/02/1984 B.O. des PTT Réf. 71T11).

2) COFFRET D'ESSAI :

La pose d'un coffret d'essai est obligatoire (Instruction du 7/12/1978 B.O. des PTT. Réf. 499T78) sur toutes les liaisons TRANSPAC. Ce coffret permet aux services techniques de FRANCE TELECOM, comme à TRANSPAC :

- de suivre les phases de construction de la liaison,
- d'effectuer des tests avant la mise en service,
- de localiser rapidement les dérangements.

Le coffret d'essai doit être de modèle 2 fils ou 4 fils selon le type de liaison. Il est normalement fourni et installé par votre installateur privé. (voir au verso les caractéristiques typiques des coffrets standards uniligne).

3) MODEM :

a) Vitesse égale ou inférieure à 300 bit/s : le modem est fourni par le client. Il doit être agréé par FRANCE TELECOM et conforme aux avis V21 et V24 du CCITT (Voir au verso les caractéristiques techniques).

b) Vitesse égale ou supérieure à 1200 bit/s : TRANSPAC fournit, connecte au coffret d'essai (liaison b), règle et maintient en bon état de marche le modem. Ce modem est livré en coffret, il peut être installé en armoire au standard 19 pouces ; dans ce cas, il est indispensable de disposer des glissières de fixation.

B - RÉALISATION

VOUS DEVEZ FAIRE RÉALISER L'INSTALLATION DÉCRITE PAR LA FIG. 1 PAR UN INSTALLATEUR AGRÉÉ PAR FRANCE TELECOM, DANS LES DÉLAIS PRÉCISÉS AU PARAGRAPHE C.

C'est-à-dire :

1. Installer le coffret d'essai à proximité de votre équipement informatique (distance maximum : 5 m).
2. Réaliser les liaisons et connexions **a, b, et c** (pour les vitesses égales ou supérieures à 1200 bit/s, la liaison b peut-être éventuellement réalisée par TRANSPAC).
3. Installer une prise de courant 220V avec une prise de terre (franco-allemande) pour l'alimentation du modem (consommation maximum : 60 VA).
4. Au niveau de la tête de câble (Fig. 1.).

Cas (A) : si la liaison télécom n'a pas encore été repérée :

L'extrémité de la liaison **a**, terminée par une jarretière (à 2 ou 4 fils), sera bornée et repérée :

- TRANSPAC P1 (sens émission, abonné vers réseau),
 - TRANSPAC P2 (sens réception, réseau vers abonné),
- ou seulement TRANSPAC dans le cas d'une liaison 2 fils.

Cas (B) : si la liaison télécom a été construite avant que ne soit réalisée l'installation intérieure :

Les services techniques de FRANCE TELECOM auront installé un DISPOSITIF DE TERMINAISON permettant le repérage de la liaison et des paires (P1, P2) et leur bouclage sur 600 Ohms.

Dans ce cas, votre installateur devra connecter lui-même les "jarretières" aux extrémités de la liaison télécom après avoir retiré le dispositif de terminaison.

5. Dans tous les cas, l'installation étant terminée, le commutateur du coffret d'essai sera mis sur la position E (coffret 4 fils) ou C (coffret 2 fils) : voir schéma au verso.

Il est en outre conseillé de prévoir un poste téléphonique à proximité de cette installation afin de faciliter les opérations de mise en service.

C - DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

Les dates indicatives sont données en nombre de semaines avant la date prévisionnelle d'installation "S". Cette date S vous est signalée en même temps que votre N° d'Abonné et le N° de votre liaison télécom (Courrier adressé au correspondant technique central).

Vous devez faire réaliser avant S-4 votre installation intérieure, coffret d'essai compris

VERS S-4 le Centre TRANSPAC auquel vous serez raccordé vous enverra un courrier vous rappelant les prescriptions de cette notice.

VERS S-3 les services techniques de FRANCE TELECOM qui auront pris contact avec vous viendront réaliser les connexions nécessaires à la tête de câble PTT. Ils procéderont ensuite aux tests de ligne en vous demandant de manœuvrer le commutateur du coffret d'essai.

Dans le courant **de S-2**, le Centre TRANSPAC, qui aura vérifié à distance la continuité de la ligne, prendra contact avec vous, pour fixer une date précise pour l'installation du modem puis la mise en service de la liaison.

Dans le cas des raccordements à 300 bit/s, TRANSPAC ne fournissant pas le modem, les tests et essais seront effectués à distance.

D - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES MATÉRIELS

1) MODEMS FOURNIS PAR TRANSPAC (1200 bit/s et plus)

Le personnel technique du Centre TRANSPAC qui viendra installer le MODEM vous fournira une notice descriptive de ce matériel.

2) MODEMS FOURNIS PAR L'ABONNÉ (300 bit/s)

Les dispositions suivantes devront être prises :

Votre modem devra être muni de cavaliers (straps) correspondant au fonctionnement sur liaison spécialisée.

La voie 1 (1080 hz) est utilisée à l'Émission vers TRANSPAC.

La voie 2 (1750 hz) est utilisée à la Réception sur l'équipement du client.

La suppression d'écho ne doit pas être utilisée.

Le niveau de réception doit être réglé entre 0 et -33 dBm.

La constante de temps du circuit 109 - montée de 0 à 20 ms - descente 20 à 80 ms.

Circuit indicateur d'appel remplacé par une résistance de 600 ohms. La puissance maximale débitée dans la ligne doit être inférieure à 1 mW.

3) COFFRET D'ESSAI (Fig. 2a et 2b)

Le commutateur du coffret a les fonctions suivantes :

| | | | |
|---------------------|---|--------|--|
| 2 ou 4 Fils | } | NORMAL | - Continuité de la liaison |
| | | A | - Isolement |
| | | B | - Mise en court circuit des paires |
| | | C | - Terminaison des paires sur 600 Ohms |
| | | D | - P1 en court circuit, P2 isolée |
| 4 fils Seulement | } | E | - Renvoi de P1 sur P2 à travers affaiblissement de 6 dB, 600 ohms. |

L'installation étant terminée, le commutateur du coffret d'essai sera mis sur la position E (Coffret 4 Fils) ou C (Coffret 2 Fils).

E. NOTA

En application des termes du contrat ou du marché signé avec TRANSPAC, tout retard dans la réalisation de votre installation peut entraîner pour vous un coût supplémentaire.

De plus, après la mise en service, le maintien en bon état de cette installation est une garantie de bon fonctionnement de votre raccordement TRANSPAC.

Tout déplacement des techniciens de TRANSPAC ou de FRANCE TELECOM rendu inutile, du fait d'un défaut de l'installation réalisée par l'abonné, sera facturé au tarif en vigueur.

D'autre part, TRANSPAC sera dégagé de toute responsabilité vis à vis du respect des dates de mise en service prévues.

NUMEROS D'APPEL DES CENTRES DE MAINTENANCE TRANSPAC

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le centre de maintenance TRANSPAC desservant votre département. Ces centres sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h. En dehors de ces heures, appelez le Centre de Supervision National à RENNES : 99.36.94.66.

| CENTRE TRANSPAC | TEL. | N° DEPARTEMENTS | CENTRE TRANSPAC | TEL. | N° DEPARTEMENTS |
|------------------|-------------|------------------------------------|------------------|-------------|-----------------------------------|
| BORDEAUX | 56.96.47.25 | 24, 33, 40, 47, 64 | NICE | 93.44.36.68 | 04, 06, 2A, 2B, 83 (Est), MONACO |
| DIJON | 80.45.12.51 | 21, 25, 39, 52, 58, 70, 71, 89, 90 | ORLEANS | 38.68.02.19 | 18, 28, 36, 37, 41, 45 |
| GRENOBLE | 76.44.18.18 | 05, 07, 26, 38, 73, 74 | POTIERS | 49.58.12.12 | 16, 17, 19, 23, 79, 86, 87 |
| LILLE | 20.56.42.42 | 59, 62, 80 | REIMS | 26.86.19.96 | 02, 08, 10, 51 |
| LYON | 78.53.48.38 | 01, 03, 07, 15, 42, 43, 63, 69 | RENNES | 99.36.91.11 | 14, 22, 29, 35, 50*, 53, 56, 61** |
| MARSEILLE | 91.84.66.35 | 13, 83 (Ouest), 84 | ROUEN | 35.73.28.25 | 14, 27, 50, 60, 61, 76 |
| NANCY | 83.55.20.71 | 54, 55, 57, 88 | STRASBOURG | 88.29.70.00 | 67, 68 |
| NANTES | 40.48.59.57 | 44, 49, 72, 85 | TOULOUSE | 61.62.40.06 | 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82 |
| POINTE-A-PITRE** | 90.67.55 | 971 | FORT DE FRANCE** | 70.34.86 | 972 |

** à/c 2me semest. 88

Pour l'île de France, appelez le centre le plus proche de votre installation : AUBERVILLIERS (1) 48.34.79.38 - CORBEIL (1) 60.89.02.02 - PARIS ARCHIVES (1) 48.87.01.44 - PARIS BEAUJON (1) 45.63.17.37 - PARIS RASPAIL (1) 43.35.04.29

Lorsque vous entrez en relation avec le Centre d'Exploitation TRANSPAC qui gère votre raccordement, la personne qui vous accueille se présente et vous communique votre numéro de signalisation. Nous vous recommandons d'en prendre note pour faciliter le suivi éventuel de l'intervention.

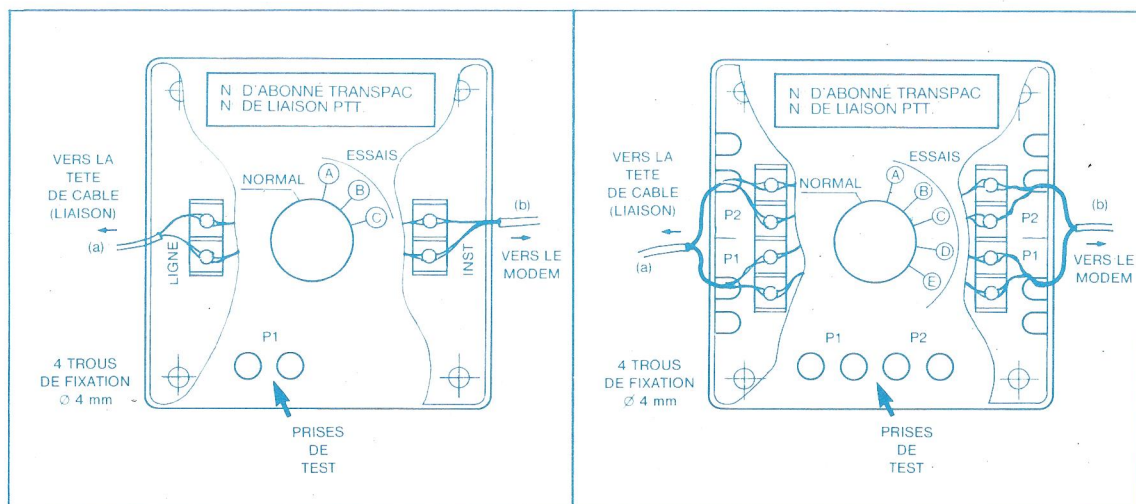


FIG. 2a - COFFRET D'ESSAI 2 FILS
embase carrée : 80 mm, poids 100 gr.

FIG. 2b - COFFRET D'ESSAI 4 FILS
embase carrée : 80 mm, poids 100 gr.

Ces schémas donnent une présentation typique des coffrets d'essai uniligne.